

FEDERATION DE SEINE ET MARNE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

22, rue des joncs – Aubigny
77650 – MONTEREAU-SUR-LE-JARD



BILAN ANNUEL 2017 DE L'ANIMATION du DOCOB

SITE Natura 2000 FR1102005
« Rivières du Loing et du Lunain »

Février 2018



Sommaire

1. PREAMBULE.....	1
1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000	1
1.1.1. <i>L'animation</i>	1
1.1.2. <i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB</i>	1
1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE	2
2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	3
2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA	3
2.1.1. <i>Site Internet</i>	3
2.1.2. <i>Plaquettes de communication</i>	3
2.1.1. <i>Exposition itinérante et animation sur le territoire</i>	3
2.2. PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS	3
2.1. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE	3
2.1.1. <i>Fête de la Nature</i>	3
2.1.2. <i>Visite technique du SIVLO</i>	4
2.1.3. <i>Nettoyage du Loing par les loueurs de canoë</i>	4
2.2. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES.....	4
2.3. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE.....	4
3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS.....	4
3.1. PROJET ET TRAVAUX.....	4
3.1. SIGNALEMENTS	5
4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	5
4.1. SUIVI D'UNE STATION D'AGRION DE MERCURE (<i>COENAGRION MERCURIALE</i>)	6
4.2. CAMPAGNE DE SUIVI DE LA REPRODUCTION DE LA LAMPROIE DE PLANER (<i>LAMPETRA PLANERI</i>)	6
4.3. CAMPAGNE DE PECHES ELECTRIQUES.....	6
4.4. INTEGRATION DES DONNEES OPPORTUNISTES	7
5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE	7
5.1. AAC DE LA VALLEE DU LUNAIN	7
5.1. LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	7
5.1. CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU	7
5.2. RESEAU CASTOR ÎLE DE FRANCE	7
5.3. PLAN PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU LUNAIN	8
5.4. PROGRAMME D'ENTRETIEN DES RIVIERES	8
5.4.1. <i>Programme d'entretien du Loing</i>	8
5.4.2. <i>Programme d'entretien du Lunain</i>	8
5.5. PROJET DE RESTAURATION ECOLOGIQUE	8
5.5.1. <i>Ile du Perthuis à Nemours</i>	8
5.5.2. <i>Etude de Frayères à Brochets</i>	8
5.6. POLITIQUES DE RETABLISSEMENT DES CONTINUITES ECOLOGIQUES	8
5.6.1. <i>Ouvrages de Nemours sur le Loing</i>	8
5.6.2. <i>Chute d'Episy sur le Lunain</i>	8
5.6.3. <i>Brèche au niveau du moulin de Portonville à Bagneaux sur Loing</i>	9
5.7. PARTICIPATION AU COMITE DE PILOTAGE, RENCONTRE, COLLOQUES.....	9
CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES.....	10
5.8. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES	10
5.9. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000	10

5.9.1.	Contrat « Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger » et Contrat « Gestion des Milieux Ouverts par une Fauche d'Entretien »	10
5.9.2.	Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau	10
5.9.3.	Rencontre en vue de Contrats Natura 2000 potentiels	10
5.1.	ANIMATION DES MAEC	10
5.1.	ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000	11
5.2.	ANIMATION FONCIERE	11
6.	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	12
6.1.	ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	12
6.1.1.	Organisation de réunion du comité de pilotage	12
6.1.2.	Animation de groupes de travail.....	12
6.1.3.	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat.....	12
6.2.	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	12
7.	COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB.....	12
8.	SYNTHESE	12

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » 13

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des MAEC proposées à la contractualisation. 11

1. PREAMBULE

1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » a été désigné au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992). Le Document d'objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral le 22 mars 2012 et la Communauté de communes Moret Seine et Loing a été désignée comme structure animatrice le 5 février 2013. L'arrêté du 17 avril 2014 porte désignation du site Natura 2000 en Zone Spéciale de Conservation.

1.1.1. L'animation

La Communauté de communes Moret Seine et Loing porte l'animation du site Natura 2000 dont elle a délégué la gestion à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

La présidence du Comité de pilotage est assurée par Monsieur Patrick SEPTIERS, également maire de la commune de Moret-sur-Loing et Président de la Communauté de communes Moret Seine et Loing.

Le présent bilan s'étend du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017.

1.1.2. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence :

1. D'espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore » :

Espèces piscicoles d'intérêt communautaire identifiées sur le site :

- le Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163),
- la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096),
- la Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149),
- la Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134),

Espèces non piscicoles d'intérêt communautaire identifiées sur le site :

- l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044),
- la Mulette épaisse (*Unio crassus* – Code Natura 2000 : 1032),
- la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii* – Code Natura 2000 : 1041),

2. D'Habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site :

- « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* » (Code Natura 2000 : 3260 – Code Corine Biotope : 24.4),
- « Mégaphorbiaies* hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin » (Code Natura 2000 : 6430 – Code Corine Biotope : 37.7 & 37.8),
- « Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) » (Code Natura 2000 : 6510 – Code Corine Biotope : 38.2),
- « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)* » (Code Natura 2000 : 91E0* – Code Corine Biotope : 44.3, 44.2 et 44.13).

Notons des Espèces non piscicoles d'intérêt communautaire identifiées à proximité du site et potentiellement présentes sur celui-ci :

- le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana* – Code Natura 2000 : 1016),
- le Vertigo étroit (*Vertigo angustior* – Code Natura 2000 : 1014).

Au total, le site compte 4 habitats d'intérêt communautaire et 7 espèces d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe II de la Directive « Habitat-Faune-Flore ».

Afin de les préserver, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

- Objectif 1 : Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels ;
- Objectif 2 : Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces ;
- Objectif 3 : Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques ;
- Objectif 4 : Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire ;
- Objectif 5 : Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement ;
- Objectif 6 : Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : Mulette épaisse, Agrion de mercure, Cordulie à corps fin, Vertigo de Des Moulins, Vertigo étroit ;
- Objectif 7 : Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière (hydromorphologie) ;
- Objectif 8 : Restaurer la qualité de l'eau ;
- Objectif 9 : Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 35 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, Contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et des espèces,
2. Suivi des Evaluations d'Incidence Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Information, communication et sensibilisation,
5. Veille à la cohérence des politiques publiques,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

2.1.1. Site Internet

Le site Internet dédié au site Natura 2000, a été mis à jour en 2017 lorsque cela a été nécessaire (actualités, etc.).

2.1.2. Plaquettes de communication

Une plaquette à destination du grand public présentant le site Natura 2000, ses espèces et habitats communautaires ainsi que les évaluations d'incidences et les outils de contractualisation, a été élaborée.

La fiche d'aide à la réalisation des évaluations des incidences Natura 2000 a été mise à jour et complétée.

2.1.1. Exposition itinérante et animation sur le territoire

L'exposition itinérante est mise gratuitement à disposition des collectivités et des structures associatives qui souhaiteraient s'en servir lors d'événements culturels ou de manifestations.

Le prêt de l'exposition est géré par la Communauté de communes.

En 2017, l'exposition itinérante a été empruntée :

- pour la manifestation de l'office du Tourisme « Pays de Nemours au Fil du Loing », à Nemours, le 30 juillet 2017
- pour "La Dizaine des Jardins", à Grez-sur-Loing, du 2 Juin au 11 Juin 2017

2.2. PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS

Les relations entre les principales structures intervenant sur le territoire ont été maintenues en routine sur le site Natura 2000 tout au long de l'année 2017.

La Chambre de Commerce et de l'Industrie est membre du comité de pilotage. L'animatrice a recherché un contact qui pourrait l'y représenter. Elle a été rencontrée, le 17 octobre 2017, pour présenter la démarche Natura 2000, les évaluations des incidences et les opportunités de contractualisation pour les entreprises.

2.1. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE

2.1.1. Fête de la Nature

Manifestation : Nemours au fil du Loing, à Nemours, le 30 juillet 2017.

Thème : Découverte du site Natura 2000

Public visé : Le grand public et les habitants du territoire du site Natura 2000.

Objet de la manifestation : L'animatrice a tenu un stand. L'objectif de cette animation était de faire connaître le site Natura 2000 à une large échelle grâce à la diffusion de l'événement, effectué par les organisateurs.

L'exposition itinérante et la plaquette de communication ont été utilisées comme supports pour la présentation la démarche Natura 2000. Un quizz de 3 questions a été organisé pour les enfants et les adultes. Les réponses étaient à rechercher dans les panneaux d'informations. Les participants gagnaient une initiation à la pêche.

La fréquentation est estimée à 130 personnes passées sur le stand.

2.1.2. Visite technique du SIVLO

Le SIVLO (Syndicat Mixte de la Vallée du Loing) a effectué une journée technique d'information pour leur élus et partenaires, le 19/10/2017.

L'animatrice sur a présenté le Site Natura 2000, à Episy, à la confluence du Loing et du Lunain puis a répondu aux questions des participants. La plaquette de communication a été distribuée.

2.1.3. Nettoyage du Loing par les loueurs de canoë

Les loueurs de canoës Top Loisirs et Nature Loisir Evasion ont organisé une journée nettoyage du Loing le mercredi 3 mai 2017 entre Grez sur Loing et Episy. L'animatrice a participé au nettoyage et a pu sensibiliser les participants sur site Natura 2000.

2.2. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES

Cette année deux animations ont eu lieu :

- A Bourron-Marlotte sur le Loing, pour une classe de CE1/CE2 (28 enfants), le 22/05/17
- A Treuzy-Levelay sur le Lunain pour une classe de CM1 (23 enfants), le 23/06/17

L'animation se déroule en deux parties : une première phase « théorique » en classe, puis une deuxième phase d'observation lors d'une sortie au bord de la rivière. L'objectif est de présenter les milieux aquatiques en général puis les espèces et les habitats naturels protégés sur la rivière avec des outils pédagogiques adaptés.

2.3. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE

Tout au long de l'année, l'animatrice a répondu aux questions des élus, riverains et usagers du site.

Un potentiel acheteur du Moulin de Montigny a été informé des contraintes réglementaires en matière de restauration de continuité écologique par rapport au classement en liste 2 du Loing.

L'animatrice a été interrogé sur la possibilité de réaliser du maraichage en site Natura 2000.

L'animatrice a été interrogé sur le pompage dans le Lunain pour une réserve incendie. Elle a informé sur les contraintes réglementaires en matière de dossier loi sur l'eau.

3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

3.1. PROJET ET TRAVAUX

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 afin d'identifier les projets nécessitant une Evaluation des Incidences Natura 2000 et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

Plusieurs projets / travaux ont été suivis à proximité et sur le site Natura 2000 :

Projets	Porteur	Avancement
Travaux pour le confortement de la voie ferrée à Souppes-sur-Loing	RFF	En cours

Projets	Porteur	Avancement
Le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien du Lunain	CCMSL	Avis favorable
Installation d'un loueur de canoë-kayak à Bagneaux	Kawak	Non soumis – Sensibilisation
PLU de Lorrez-le-Bocage-Préaux	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Demande de compléments
PLU de Moret Loing et Orvanne	Moret Loing et Orvanne	En cours
Opérations de dragage sur l'unité hydrographique 1 (UHC1-Canal de Briare et canale du Loing-versant seine normandie	VNF	Demande de compléments
Mise hors crue de la station de pompage du site Chardonnières et mise en conformité du champ captant, situé à Montigny-sur-Loing	SIDEAU	Avis favorable

En 2017, l'animatrice a conseillé les collectivités porteuses des projets ainsi que les prestataires sur l'évaluation des incidences mais les a aussi informé des contraintes réglementaires en bord de cours d'eau au sens large. Elle les a informé sur des modalités de réalisation de l'évaluation d'incidences, et les a conseillé sur les mesures d'évitement à prendre en compte dès le début du projet. L'animatrice suis chaque phase des différents projets.

3.1. SIGNALEMENTS

Lors de ses visites sur le terrain, l'animatrice a pu observer des dommages sur le site Natura 2000. D'autres dommages sont signalés par des riverains ou des élus. L'AFB, la DDT et la DRIEE ont été informées.

Signalement	Date	Avancement
Curage du Lunain sur le Bief du Moulin de Toussac	Février 2016	Procédure en cours
Bétonnage d'une berge à Bourron-Marlotte	03-05-17	Transmis
Dépôts de remblai en bord de berge à Grez sur Loing	03-05-17	Transmis
Rejet d'eau usées dans le Lunain à Villemer	23-10-17	Transmis

4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Trois actions principales ont été réalisées dans le cadre des suivis scientifiques et techniques du site :

- Suivi des populations d'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)
- Suivi de la reproduction de la Lamproie de planer (*Lampetra planeri*) sur le Lunain ;
- Campagne de pêches électriques pour évaluer les populations des espèces piscicoles communautaires ;

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Suivi 2017 de l'habitat et des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR1102004 FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2017). Il est téléchargeable via le site Internet dédié au site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ».

4.1. SUIVI D'UNE STATION D'AGRION DE MERCURE (*COENAGRION MERCURIALE*)

Objectifs : Suivi des populations de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Espèce concernée : Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044).

Description des actions réalisées : En 2017 stations connues ont été visités fin juillet, début aout. Deux nouvelles stations potentielles ont été visités.

Conclusions principales : Les conditions d'observation n'étaient pas réunies fin juin -début juillet pour causes de pluie et orages successifs. Fin juillet, début aout, en conditions d'observations favorables, l'Agrion de Mercure n'a pu être observé. Les émergences ont dû être précoces car il a fait très chaud fin mai / début juin.

4.2. CAMPAGNE DE SUIVI DE LA REPRODUCTION DE LA LAMPROIE DE PLANER (*LAMPETRA PLANERI*)

Espèce concernée : Lamproie de planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Objectif : Constaté une reproduction effective de la Lamproie de planer sur le site Natura 2000, grâce à l'observation de comportements reproducteurs d'individus adultes. Ces comportements sont la recherche d'un lieu propice à la reproduction par des individus nageant, le creusement d'un nid et la formation d'une « pelote d'individus » qui correspond à la phase active de copulation.

Description des actions réalisées : Ce suivi de la reproduction des Lamproies de planer a eu lieu entre le 16 Mars 2017 et la dernière le 29 Avril 2017 à raison de deux passages par semaine ; sur deux stations. Tous les comportements ou indices de reproduction observés ont été répertoriés.

Conclusions principales : Des nids potentiels et un individu nageant ont été observés à Paley. La reproduction de la Lamproie de planer n'a pas été avérée sur le Lunain en 2017 mais à probablement eu lieu.

4.3. CAMPAGNE DE PECHEES ELECTRIQUES

Objectif : Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Espèces concernées : Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163) ; Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096) ; Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149) ; Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134).

Description des actions réalisées : Le suivi des espèces piscicoles d'intérêt communautaire est annuel et porte sur 4 des 8 stations identifiées lors de l'élaboration du DOCOB.

Cette année les stations suivantes ont été prospectées :

RIVIERE	NUMERO ET NOM STATION
LUNAIN	Station 3 à La Genevraye
LUNAIN	Station 11 à Paley
LOING	Station 4 à Grez-sur-Loing
LOING	Station 5 à Montigny-sur-Loing

Conclusions principales : Les 4 espèces communautaires ont été capturées sur le site « rivières du Loing et du Lunain ». Il a été observé La baisse de richesse spécifique sur la **station de Grez-sur-Loing** en aval du Moulin de la Fosse est probablement à mettre en relation avec les remblais qui ont été effectués sur les berges. La population de Chabot montre une tendance au vieillissement depuis 2011.

Sur la station du Lunain à Paley, la densité de Lamproie de planer diminue régulièrement depuis 2010. Malgré tout, 12 individus ont pu être capturés ce qui montre encore une belle densité de population.

Les populations des stations du Lunain à la Genevraye et du Loing à Montigny ne montrent pas d'évolution particulière.

4.4. INTEGRATION DES DONNEES OPPORTUNISTES

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'investit régulièrement dans la démarche du Conseil Général d'inventaire de la biodiversité de son département. C'est pourquoi, il a semblé naturel et intéressant de valoriser les informations recensées lors des inventaires écologiques et les « données opportunistes » récoltées lors de déplacements de terrain, dans l'outil régional de saisie en ligne « Cettia-IDF ». Cet outil permet également de réaliser la transmission des données scientifiques récoltées lors de l'animation Natura 2000 au Système d'Information sur la Nature et les Paysages.

5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE

5.1. AAC DE LA VALLEE DU LUNAIN

Eau de Paris anime en partenariat avec le SIAAEP du Bocage la protection de la ressource sur l'aire d'alimentation des captages de la vallée du Lunain (captages de Villeron, Villemer, des Closeaux et du Moulin de Toussac).

L'animatrice participe au comité de pilotage qui a pour but faire le bilan des actions de protection de la ressource réalisées et discuter des perspectives d'actions à venir. Elle a assisté au comité de pilotage du 6 novembre 2017.

5.1. LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Eau de Paris avec l'appui de l'ANVL a organisé un chantier d'arrachage manuel de Balsamine de l'Himalaya (espèce végétale invasive) présente sur le Lunain au niveau de La Genevraye sur le périmètre de captage de Villeron Villemer. L'animatrice a participé à cette journée d'arrachage le mercredi 6 Juillet 2017.

Elle a conseillé l'AAPPMA d'Episy pour l'arrachage de quelque pied isolé et sur la gestion des déchets.

A la demande de la CCMSL, il a été initié un projet pour la réalisation d'un Chantier Jeune d'arrachage de l'espèce. Une première réunion s'est tenue le 24 octobre 2017.

5.1. CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU

Deux demandes de déclassement de cours d'eau ont été faites sur des rus situés dans le périmètre Natura 2000. Ces secteurs sont à expertiser par les services de l'état. L'animatrice a envoyé à la DDT les éléments techniques à sa disposition pour d'affiner leur analyse.

5.2. RESEAU CASTOR ILE DE FRANCE

La présence du castor d'Europe en Ile de France a été confirmée en 2017 par l'ONCFS sur la rivière Essonne entre Le Malesherbois, à la limite du Loiret, et le sud de Corbeil-Essonnes. Protégé depuis 1968 au niveau national, le castor d'Europe continue donc à recoloniser le territoire après avoir quasiment disparu de France à la fin du XIXème siècle.

Le Loing est un secteur favorable pour cette espèce qui pourrait donc être présente sur le site Natura 2000. A ce titre l'animatrice participe aux réunions et prospections du réseau Castor en Ile de France.

5.3. PLAN PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU LUNAIN

La communauté de communes Moret Seine et Loing a porté la réalisation du plan Pluriannuel de restauration et d'entretien du Lunain. L'animatrice a assisté aux différents comités de pilotage de l'étude et a participé à la relecture des documents produits. Elle a répondu aux sollicitations du prestataire pour la réalisation de l'étude.

5.4. PROGRAMME D'ENTRETIEN DES RIVIERES

5.4.1. Programme d'entretien du Loing

Le Syndicat du Loing (SMAGL) assure l'entretien des berges de Loing de cadre d'une DIG d'entretien. CIAE assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage. L'entretien est réalisé par l'entreprise SMAE. L'animatrice est tenue au courant de travaux qui sont organisés.

5.4.2. Programme d'entretien du Lunain

La CCMLS assure l'entretien des berges du Lunain de Nanteau à Episy de cadre d'une DIG d'entretien. L'entretien est réalisé par l'entreprise d'Insertion. L'animatrice est tenue au courant de travaux qui sont organisés.

Le Syndicat du Haut Lunain assure l'entretien sur Paley et Lorrez-le-Bocage-Préaux. Le conseil départemental assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage. L'animatrice est tenue au courant de travaux qui sont organisés.

5.5. PROJET DE RESTAURATION ECOLOGIQUE

5.5.1. Ile du Perthuis à Nemours

L'Ile du Perthuis, sur le Loing, est propriété de la commune de Nemours. Seine et Marne Environnement a proposé un projet de mise en valeur du site et de restauration écologique. L'animatrice suit le projet qui pourrait être soumis à évaluation d'incidences et pourrait bénéficier de contrats Natura 2000.

5.5.2. Etude de Frayères à Brochets

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a réalisé un inventaire et une expertise des frayères à Brochets fonctionnelles et potentielles présentes sur les axes navigables du département (Seine, Yonne, Marne, et Loing). L'animatrice suit les projets qui pourraient être soumis à évaluation d'incidences et pourrait bénéficier de contrats Natura 2000.

5.6. POLITIQUES DE RETABLISSEMENT DES CONTINUITES ECOLOGIQUES

5.6.1. Ouvrages de Nemours sur le Loing

La commune a lancé une étude de restauration de la continuité écologiques des ouvrages de Nemours

L'animatrice a conseillé la commune pour compléter le cahier des charges de l'étude et participe au comité de pilotage.

5.6.2. Chute d'Episy sur le Lunain

Les chutes d'Episy sont la propriété d'Eau de Paris. Un test d'ouverture a été réalisé le 5 juillet 2017, en concertation avec l'AAPPMA d'Episy et Eau de Paris. La zone d'influence a alors pu être définie.

Elle s'étend sur 800m environ. Mme CORDES, propriétaire d'une annexe hydraulique connectée au Lunain a été rencontrée.

Il a été décidé de laisser les vannages ouverts pour rétablir le transit sédimentaire en attendant qu'Eau de Paris réalise une étude de faisabilité de rétablissement des continuités écologiques sur cet ouvrage.

L'animatrice fait un suivi photographique pour étudier les évolutions du milieu.

5.6.3. Brèche au niveau du moulin de Portonville à Bagneaux sur Loing

Une brèche s'est créée dans le déversoir du Moulin de Portonville à Bagneaux sur Loing en mai 2016. L'animatrice a accompagné les services de la DDT, de l'agence de l'eau Seine Normandie et le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Loing et le propriétaire pour trouver une solution.

Cette brèche permet d'assurer les continuités écologiques. Les élus, maire de Bagneaux et président du syndicat du Loing ont fait part de leurs inquiétudes sur les conséquences de l'abaissement du niveau d'eau pour les usagers amont. La restauration du déversoir ne paraît pas réaliste au vu des enjeux financiers et écologiques.

L'agence de l'eau Seine Normandie est prête à accompagner financièrement les études et travaux nécessaires pour pallier les impacts du retour à des niveaux naturels. Elle a besoin pour cela d'une structure sur laquelle s'appuyer et la Fédération de Pêche leur semble le partenaire idéal sur ce secteur.

Le conseil d'administration a délibéré favorablement le 9 décembre 2017.

5.7. PARTICIPATION AU COMITE DE PILOTAGE, RENCONTRE, COLLOQUES

L'animatrice a participé à différentes manifestations :

- Journée d'échanges « Continuités écologiques et cours d'eau en Île-de-France » dans le cadre de la mise en œuvre du schéma régional de Cohérence écologique de la région Île-de-France (SRCE), le 30 mai 2017.
- Journée d'échanges sur la séquence Eviter-Réduire-Compenser en zones humides, le 14 novembre 2017. Cette journée avait pour but d'apporter des éléments de connaissance et de méthode aux acteurs locaux concernés par la protection et de la gestion des zones humides, aux porteurs de projets et aux services instructeurs, pour accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en zones humides.
- Journée technique d'échanges du réseau Natura 2000 en Seine et Marne, le 19 juin 2017.
- Journée technique d'échanges des animateurs Natura 2000 en Ile de France, le 1^{er} décembre 2017.

CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES

5.8. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris par l'animatrice.

5.9. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

5.9.1. Contrat « Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger » et Contrat « Gestion des Milieux Ouverts par une Fauche d'Entretien »

Le montage du contrat portant sur la restauration et l'entretien d'une ancienne peupleraie en milieu ouvert (2,5 ha), initié en 2014, a été finalisé en 2016.

Les travaux consistent à la ré-ouverture du milieu par retrait des ligneux et de rognage des souches puis à la fauche avec export (andainage, pressage des ballots, chargement et enlèvement du fourrage), le but étant de favoriser une prairie maigre de fauche.

Les travaux ont eu lieu en septembre 2017. L'animatrice a réalisé des inventaires pour caractériser les habitats avant les travaux. Elle a suivi les travaux de broyage et de rognage. Les produits de fauche n'ont malheureusement pas été exportés.

Les travaux de fauche devraient avoir lieu en septembre 2018.

5.9.2. Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau

La faisabilité d'un contrat visant à restaurer 115 ml de berges aménagées à Moret-sur-Loing. L'animatrice a fait un diagnostic et proposer des solutions de restauration. Une entreprise a chiffré les travaux.

Le propriétaire n'a pas donné suite.

Il a été informé que les travaux de réfection de ses berges étaient soumis à procédure réglementaire.

5.9.3. Rencontre en vue de Contrats Natura 2000 potentiels

Un propriétaire a été rencontré à Nanteau-sur-Lunain pour faire le point sur les travaux à faire qui pourraient bénéficier d'un contrat Natura 2000.

Il a été convenu que les travaux d'entretien de la ripisylve et d'enlèvement d'une espèce inadaptée (Cotoneaster) serait réalisés en 2018 dans le cadre de la DIG entretien de la CCMSL.

Le propriétaire possède une berge avec une végétation de type mégaphorbiaie avec quelques rejets qui commencent à pousser. Il pourrait être envisagée la mesure ZH_2 pour une fauche et retrait des rejets.

5.1. ANIMATION DES MAEC

Un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) sur le territoire Loing-Lunain a été déposé pour une durée de 3 ans (2016-2018).

Ce PAEC s'inscrit dans la mise en œuvre du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». Il a donc pour objectif de permettre une évolution des pratiques agricoles vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et de ses éléments patrimoniaux en proposant des Mesures

Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) aux exploitants dont les îlots déclarés à la PAC sont adjacents au site Natura 2000. Cette animation des MAEC est réalisée par les prestataires techniques mandatés par la Communauté de communes Moret-Seine-et-Loing, structure animatrice du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est missionnée pour la mise en œuvre du PAEC. 13 mesures sont proposées.

Tableau 1 : Liste des MAEC proposées à la contractualisation.

NOM DU CONTRAT
Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage
Création et entretien de couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet.
Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique
Création et entretien de zone refuges pour la faune
Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel
Entretien des ripisylves
Entretien d'arbres isolés ou en alignement
Entretien de haies
Entretien de bosquets
Restauration et/ou entretien des mares et de plans d'eau
Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage
Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet
Gestion des milieux humides et absence de fertilisation

Eau de Paris mène des actions de préservation de la ressource notamment au travers de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques, sur le territoire de la vallée du Lunain, le PAEC « Aire d'alimentation des sources de Villeron et Villemer ». Il se superpose en partie au PAEC « Rivières du Loing et du Lunain ». Un partenariat de coordination s'est établi.

Aucun engagement n'a été contractualisé en 2017.

Une agricultrice, éleveuse de brebis à Nanteau-sur-Lunain, a souscrit à une MAEC depuis 2014.

5.1. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

En 2017, aucune Charte Natura 2000 n'a été signée.

Un propriétaire signataire de la charte, à Nanteau-sur-Lunain, a contacté l'animatrice pour des conseils de gestion et d'entretien de ses berges.

Eau de Paris est signataire de la Charte Natura 2000. Un point a été fait avec l'animatrice sur la gestion du site d'Episy qui a été confié à la commune de Moret-Loing-Orvanne. Une rencontre doit être organisée pour revoir la gestion du site.

Un propriétaire à Nonville a été rencontré la charte Natura 2000 lui a été proposé.

5.2. ANIMATION FONCIERE

Un propriétaire souhaite vendre son terrain en bord de Loing à Grez-sur-Loing en aval du Moulin Rouge. La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pourrait se porter acquéreur.

6. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

6.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

6.1.1. Organisation de réunion du comité de pilotage

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 s'est tenu le 10 mars 2017. Une présentation des actions menées a été effectuée suivi d'échanges entre les différents acteurs. Un compte-rendu de réunion a été rédigé.

6.1.2. Animation de groupes de travail

Au cours de cette année 2017, l'animation de groupes de travail n'a pas été nécessaire.

6.1.3. Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

Les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et emails.

6.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

En 2017, les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernaient :

- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la communauté de commune,
- Le suivi des activités d'animation (notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles),
- La réalisation du bilan d'animation pour 2016 (rédaction du rapport, facturation...).

7. COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB

Aucune mise à jour du DOCOB n'a été effectuée en 2017.

8. SYNTHESE

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 est décrite par le diagramme en secteurs suivant :



Figure 1 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain »

Les missions réalisées en 2017 ont eu pour objectifs de promouvoir la politique Natura 2000 sur le site « Rivières du Loing et du Lunain » et d'informer les élus et les riverains sur la démarche Natura 2000 et sur les opportunités qu'elle offre pour préserver la biodiversité et le milieu aquatique.

Cette année, les suivis scientifiques, la contractualisation et la participation aux autres politiques publiques ont été les activités majoritaires.